



Bordereau des Prix Unitaires et Devis Estimatif

Objet : Poursuite de l'accompagnement des collectivités territoriales du SAGE de l'Elorn dans leur gestion des espèces végétales invasives, dans un but de limiter leur expansion sur leur territoire - Année 2016

Maître d'ouvrage : Syndicat de Bassin de l'Elorn

1- Prix de la prestation

Désignation	Détail de la prestation	Prix Unitaire H.T	Unité	Nombre d'unité	Coût Total H.T.	Description
1- Poursuite de l'accompagnement individuel des communes – Aide à l'élaboration et mise en place de plans de gestion	1-1- Poursuite de la dynamique par une rencontre annuelle auprès de toutes les communes engagées dans la démarche (discussion, temps d'échanges, recueil des nouvelles données cartographiques).		Jours			
	1-2- Homogénéisation et enrichissement de la base de données SIG déjà constituée par intégration des données recueillis par les services techniques des communes engagées. Validation des données sur le terrain pour 3 communes, et description complète des stations dans la base de données SIG (préconisations de gestion, niveaux de priorité et d'interventions notamment).		Jours			
	1-3- Accompagnement de 4 communes dans la mise en œuvre de leurs plans de gestions élaborés en 2015.		Jours			
	1-4- Formalisation des préconisations de gestion de la base de données sous la forme d'un plan de gestion global pour 4 communes et début de mise en œuvre (secteurs prioritaires, secteurs où ne pas intervenir, définir les techniques à mettre en place en fonction de la vulnérabilité des secteurs (biodiversité, sécurité), du matériel des communes, du temps accordé...).		Jours			
2- Sensibilisation et diffusion des itinéraires techniques	2-1- Accompagner les services techniques des communes à travers une demi-journée de formation portant sur l'aide à la reconnaissance des espèces invasives.		Jours			
	2-2- Proposer un nouveau cycle de formation alternant présentation en salle et sortie sur le terrain d'une demi-journée pour les entreprises locales du territoire (ETA, ETP, Entreprises d'espaces verts...).		Jours			

	2-3- Un travail de sensibilisation et d'explication est à prévoir auprès des élus locaux en se basant notamment sur le travail réalisé par les services techniques des communes (présentation de l'inventaire en cours, des plans de gestion, de techniques pouvant être mise en place pour limiter la propagation...). Une demi-journée de restitution à destination des élus communaux et communautaire sera à prévoir.		Jours			
3- Elargissement vers le grand public	3-1- Elargissement vers le grand public : prévoir des actions de sensibilisation vis-à-vis des habitants de ces communes (faire des propositions : bulletins municipaux, communication dans le cadre d'évènements grand public...).		Jours			
TOTAL HT						
TOTAL TTC						

A _____, le

Signature et cachet du candidat,